

Présentation du métier

L'image de l'écrivain public (EP) est assez poussiéreuse puisque l'ancêtre de l'EP est le scribe dans l'Antiquité égyptienne, c'est-à-dire la personne qui consigne sur le papier les faits et gestes des pharaons, note les provisions stockées dans les greniers, les récits des batailles et en pratique tout ce qui se passe dans le royaume.

Puis du Moyen-Age au 19^e siècle, la société valorise la culture écrite et, même si pendant quelque temps l'EP est représenté de manière caricaturale, -en tenue délabrée dans de petites boutiques, ou derrière un pupitre sur un trottoir, avec les lorgnons qui lui descendent sur le nez-, petit à petit le métier acquiert ses lettres de noblesse. De nos jours, l'EP est un professionnel dont la mission est d'aider à communiquer par l'écrit, au sens large du terme.

J'aime dire que le **métier d'écrivain public est un vieux métier d'avenir** . En effet, l'EP doit produire des documents utilisant un vocabulaire et un style adaptés au contexte en respectant rigoureusement les règles grammaticales et typographiques dont la forme et le fond sont conformes aux attentes de son client. Pour faire simple, le métier consiste en la rédaction d'écrits sur mesure. Vous l'avez compris, les demandeurs ne sont plus comme par le passé des personnes analphabètes (qui ne savent ni lire ni écrire) ou des illettrés (personnes qui ne saisissent pas le sens de ce qu'elles lisent) car ces personnes sont désormais accompagnées par les services sociaux. Les demandes émanent davantage de personnes conscientes de l'importance de l'écrit et soucieuses de l'image que leur écrit doit véhiculer ; en fait, ce sont des personnes qui veulent simplement que la présentation de leur écrit soit davantage soignée, mieux rédigée qu'elles ne le feraient elles-mêmes.

L'éventail de prestations est vaste car il diffère en fonction du demandeur. *Pour le particulier*, cela va de la rédaction d'un courrier à la correction ou la réécriture d'un texte, de la lettre de motivation à la relecture d'un ouvrage jusqu'à l'écriture d'une biographie. *Pour les collectivités*, cela peut consister en la rédaction de textes divers tels que des communiqués, des discours, l'élaboration de bulletins municipaux, la saisie de comptes rendus de réunions mais aussi la tenue de permanences d'assistance à l'écriture à destination des administrés. Enfin, un EP peut accomplir des travaux de secrétariat ponctuels *pour des professionnels* : entreprises, artisans ou sociétés.

Comment suis-je devenue écrivain public ?

J'ai toujours aimé lire (avec généralement à portée de la main un dictionnaire) en analysant la perfection de certaines phrases, la tournure d'autres et l'efficacité des mots choisis. Mon parcours scolaire y est pour beaucoup : latin, français, langues vivantes puis secrétariat (sténo et dactylo). Plus tard, mon cursus professionnel -jalonné de missions et formations dans le domaine de la communication, du droit administratif et de la médiation- n'a fait qu'accentuer ce phénomène.

Au fil du temps, j'ai compris que ma motivation première était d'utiliser mes compétences lorsque, n'ayant ni le temps ni l'envie de rédiger, mes proches et connaissances, faisaient appel à moi pour les aider à mieux communiquer.

Ecouter et aider les gens en leur prêtant ma plume s'apparente davantage à une mission sociale qui m'apporte finalement cet épanouissement professionnel que j'ai toujours recherché. J'ai alors franchi un nouveau cap en reprenant les études pour suivre une formation d'écrivain public ce qui m'a permis de passer les tests pour être agréée par l'Académie des écrivains publics de France, (l'AEPF), association mettant l'accent sur la qualité de l'écriture mais aussi l'éthique.

L'AEPF comme le GREC (groupement des écrivains conseils) sont les deux principaux groupements représentatifs de cette profession.

Créée en 1980 l'Académie des Ecrivains Publics de France rassemble exclusivement des professionnels disposant d'une grande expérience de l'écriture et de la relation humaine. En effet, ni l'activité ni le titre d'EP n'étant pour le moment réglementés, l'AEPF a prévu une procédure d'agrément permettant de vérifier que le postulant dispose des capacités nécessaires pour être un spécialiste du rédactionnel. Cet agrément constitue en premier lieu une garantie de compétence pour la clientèle mais aussi une sécurité puisque l'EP s'engage à exercer son activité dans le respect du secret professionnel et des règles déontologiques contenues dans une charte adoptée en 1991 par l'Académie.

Qu'ils soient rattachés à un groupement de professionnels ou pas, les EP se répartissent en trois catégories, soit :

- ils sont salariés d'un organisme en rendant des services ponctuels, administratifs ;
- ils exercent sous forme de société en proposant des travaux de secrétariat, micro informatique, service aux entreprises ;
- ils travaillent à titre libéral et pratiquent tout l'éventail des travaux précédemment cités.

Quel est le lieu d'exercice de l'E.P. ?

Il est laissé à l'appréciation du prestataire.

Cela va de la consultation lorsque le client se déplace jusqu'au cabinet de l'EP, ou au contraire en visite si l'EP se rend au domicile du particulier ou sur site (entreprise...) ou, enfin, en vacations (comme la tenue de permanences en mairies ou dans les locaux d'une administration).

Il arrive parfois que, pour une demande ponctuelle et brève, comme remplir un formulaire ou rédiger un brouillon de lettre, le travail s'effectue sur une table de café.

Longtemps local ou régional, grâce à internet, le marché est désormais illimité.

Lui arrive-t-il d'écrire une biographie ?

Oui, l'écriture d'une biographie généraliste est le travail le plus passionnant, émouvant et toujours enrichissant car cela crée des liens forts avec la personne. Il s'agit bien souvent de personnes un peu âgées qui souhaitent laisser une trace de leur passage, - les temps forts d'une vie, les événements, le savoir-faire-, à leurs descendants. Il peut s'agir également d'une demande provenant des enfants ou des petits-enfants pour que l'histoire d'une famille reste dans les mémoires. **Toutes les histoires sont belles à raconter et toutes les personnes sont dignes d'intérêt** même la personne qui croit que sa vie était banale, ordinaire, car elle a des richesses à transmettre.

Comment cela se passe-t-il entre le demandeur et vous ?

La première rencontre est déterminante car elle permet de voir si le contact passe bien, si la personne est disposée à se livrer, si le phénomène d'empathie se déclenche ce qui va me donner les moyens d'accompagner, de faire dire, de raconter puis transcrire avec impartialité et intégrité dans le respect de la confidentialité. Mais cette 1^{ère} rencontre permet également de définir le projet (ex tranche de vie...) et d'évaluer sa durée de réalisation afin de proposer un devis détaillé et personnalisé.

Les rencontres suivantes correspondent au rythme choisi par la personne en fonction de sa disponibilité voire même de son état de santé. D'entretien en entretien, le récit prend forme et l'on peut revenir en arrière, ajouter des anecdotes ou modifier le texte soumis systématiquement à l'approbation de la personne.

Vous suivez le fil de son histoire ou vous l'interprétez à votre manière ?

Je suis un accompagnateur, celui qui doit trouver le fil d'Ariane afin que la personne se raconte. Je n'interprète pas à ma manière mais dois trouver le juste mot, la phrase, l'expression voire même le signe de ponctuation pour faire la différence.

Je suis là pour aiguiller, conseiller et aider et ne porte aucun jugement de valeur. A titre d'exemple si le client souhaite écrire que lors d'un repas familial, il a mangé tel aliment, c'est sans doute parce que ce plat représente à ses yeux (ou à ceux de ses futurs lecteurs) un évènement précis et marquant. Je me dois de retranscrire ce détail même s'il ne souhaite pas en expliquer la raison.

Quels conseils (ou recommandations) donner à une personne qui souhaite devenir E.P. ?

Sans parler des compétences rédactionnelles qui doivent être irréprochables, la profession exige respect, humilité et confidentialité ainsi que de solides aptitudes tout d'abord en matière d'écoute et de communication (disponibilité, ouverture d'esprit, patience, sens du dialogue...) , mais également en capacité d'analyse et de synthèse (concentration, mémoire, logique, objectivité..) puis enfin en terme d'organisation (gestion du temps, méthode, rigueur, réactivité).

Ce métier paradoxal peut s'adresser à tous mais c'est un véritable défi que de vouloir gagner sa vie en l'exerçant d'autant que l'intitulé « écrivain public » prête quelquefois à confusion puisque certaines personnes l'assimile, à tort, à un service public gratuit !